



mars 2014

## CONNEXION DIRECTE N°12

SECTION PPDC LA DEFENSE (92)

### ON DEMANDE UNE EXPERTISE POUR CARACTERISER LA NATURE D'UN SYNDICAT.

La diffusion récente d'un tract sur la PPDC de la Défense par le syndicat CFDT, courrier 92 nous conduit à demander une expertise pour déterminer la nature de ce syndicat et savoir à qui profite sa prose ? Aux salariés ? Aux dirigeants de la Poste ? Et nous apportons notre contribution-gratuite- à cette expertise.

« La PIC ce n'est pas Alcatraz ! ».

Tel est le titre de ce tract : à l'heure où la décision est prise par la Direction de nous délocaliser sur la **PIC DE VILLENEUVE** et que nous, agents de la SAR13, mettons en cause le bien-fondé de ce transfert sur le plan économique, au moment où nous luttons contre ces choix, adopter un tel titre c'est, objectivement épauler la Direction qui aurait pu prononcer la même phrase, Style : « allons les gars, la PIC, c'est pas le bagne ». Alors si la PIC c'est un petit coin de paradis nous suggérons aux auteurs de ce tract d'abandonner illico leur statut de permanents pour venir bosser avec nous derrière les machines...

« Contrairement à ce que certains voudraient nous faire croire, la CFDT n'est pas là pour faire le travail de la boîte ».

Si la CFDT se sent obligée d'apporter cette précision c'est que les choses ne coulent pas de source, et comme disent les anciens : y'a pas de fumée sans feu.

« La CFDT négocie pour vous ».

Merci Messire, vous êtes bien bon, mais nous les

gueux, les va-nu-pieds, ceux d'en bas, ceux et celles de la SAR13, **ce que nous voulons c'est être consulté** quand on parle de **NOS** conditions de travail, de **NOS** conditions de vie, de **NOS** conditions de déplacement pour aller bosser. Cela s'appelle de la démocratie directe mais là y'a plus personne au bout du fil... C'est sans doute pour cette raison que de mémoire de casier personne ne se souvient à la PPDC de la Défense d'une HMI organisée par la CFDT, une assemblée où tout le monde peut s'exprimer, quelle horreur chère comtesse !!! Et nos collègues qui sont passés en reclassement du matin à l'après-midi se méfient eux-aussi quand on négocie **pour eux** : la promesse d'une prime de 1000€, subitement descendue à 150€ pour au final disparaître dans la nature, ils ont donné :



**« Alors il paraîtrait que certains veulent encore demander une expertise sur le sujet. Pourquoi ? Pour faire perdre encore 100 000€ à la Poste ? Pour diminuer le montant de votre intéressement ? Pour casser l'outil de travail ? Pour engraisser les cabinets d'expertises ? Et où va l'argent que ces cabinets engrangent ? Qui en profite ? ».**

Nous passerons sur le terme « **ENCORE** » qui indique qu'une simple demande d'expertise est pour la CFDT la manifestation d'un esprit extrémiste, demande insupportable ! Une augmentation ? Encore ! Là c'est l'apothéose, le bouquet final, une argumentation bidon pour simplement faire oublier que **l'expertise est un DROIT pour les salariés, qu'il est dans le Code du Travail dans les articles L 416-12 et L 41668.**

Et au lieu, en tant que syndicat (sic), d'exiger l'application de ce droit la CFDT ici s'inquiète du coût pour la Poste de cette expertise, chiffré à 100 000€ alors qu'en réalité le prix est d'environ 55 000 €. Mais si la CFDT est si soucieuse des finances de la Poste nous lui suggérons plusieurs pistes : combien ont coûté le montage et le démontage de dizaines de TTF, installées il y a parfois depuis moins de 5 ans comme dans le 95, combien M Kaspar, ancien secrétaire confédéral de la CFDT, a-t-il été payé pour piloter la mission d'un dialogue social qui n'a eu de grand que le nom, de combien est le salaire du PDG de l'entreprise ? Là il y a des possibilités d'économies mais, pardon, cela implique de s'attaquer à la stratégie de la Poste, à ces choix catastrophiques et aux privilèges de quelques uns, mais pour cela il faut être un syndicat de combat.

Sans scrupule **ils osent écrire que l'expertise a comme but de « casser l'outil de travail »**, eux qui depuis 15 ans ont tout signé pour qu'au final l'on constate que 80 000 emplois ont été supprimés en 10 ans, que des dizaines de centres de tri ont été fermés, des bureaux liquidés en milieu rural. Et que la politique de la Poste est pointé du doigt par les médecins du travail, par les médias qui s'inquiètent du nombre de suicides ou de tentatives de suicides, en particulier sur le lieu de travail, avec parfois des lettres qui expliquent ce geste ultime par des motifs professionnels. Pas Alcatraz, non, mais un champ de ruines où l'être humain est de moins en moins pris en considération.

Cerise sur le gâteau : « **Pour engraisser les ca-**

**binets d'expertises ? ».** Là nous serons curieux de savoir comment réagirons les salariés de ces cabinets quand nous leur apprendrons que la CFDT Courrier 92 ne veut pas faire appliquer le droit du travail en recourant à leurs services, préférant sans doute les voir au chômage ?

Il nous a semblé utile de revenir sur ce tract en donnant notre éclairage et, ayant fourni nos analyses, notre expertise, nous laissons à chaque agent le soin d'en conclure par lui-même ce qu'est la nature de ce syndicat dans le cas présent : un outil au service des luttes et des salariés où un point d'appui pour nos dirigeants, un relais local de la communication managériale... En tous cas parmi les agents de la SAR13 nous sommes un certain nombre à avoir forgé sur le terrain notre point de vue.

**Personne ne travaille à notre place !**

**Que personne ne décide à notre place !**

**Assemblées générales souveraines !**

**Pour rencontrer des militants de la  
CNT du secteur Poste  
et télécommunications :**

**Région Parisienne :** Permanence tous les lundis de 14h00 à 19h00.

Au 33 rue des Vignoles 75020 Paris - métro Avron ou Buzenval- **06 77 05 75 06.**

**Paris :** Sur rendez-vous au **06 60 76 82 99** ou par mail à : **ptt.paris@cnt-f.org**. Permanence : voir au dessus.

**Val d'Oise :** Sur rendez-vous au **06 52 93 90 88**, par mail : **ptt95@cnt-f.org** ou permanence tous les mardis de 14h00 à 18h00 et tous les jeudis de 16h00 à 19h00 :

Espace Nelson MANDELA(BUREAU 117 au 1er ETAGE) 82, Boulevard du général Leclerc  
95100 ARGENTEUIL

BUS N°34 arrêt Nelson Mandela

**Yvelines :** Sur rendez-vous au **0644076678.**